Le bois de la Motte dans le pays de Fougères

Un site à découvrir autrement

Découvrir le bois de la Motte par soi-même est un jeu d'enfant.
Vous serez conquis par l'esthétique et l'ambiance du site. Par sa végétation majestueuse, ses belles roches…
Le bois de la Motte est un îlot de verdure, de calme et de fraîcheur au milieu d'une campagne encore très marquée par le bocage.

Un sentier de découverte a été installé sur le site en 2011. Suivez les bornes, elles vous dévoileront pas à pas les secrets de la faune et de la flore mais aussi l'action des équipes du Département.

Infos pratiques

Accès : en voiture, par la RD 103 qui relie Maen Roch à Fougères.

Coordonnées GPS :
« Le Guéret, Saint-Brice-en-Coglès »
ou Long. : -1,350 – Lat. : 48,404.

Temps de parcours moyen de la balade : 1 heure pour 2,5 km.

Autres espaces naturels départementaux à proximité :

- Parc du château et le bois de Rumignon, à Saint-Aubin-du-Cormier
- Tourbière de Landemarais, à Parigné

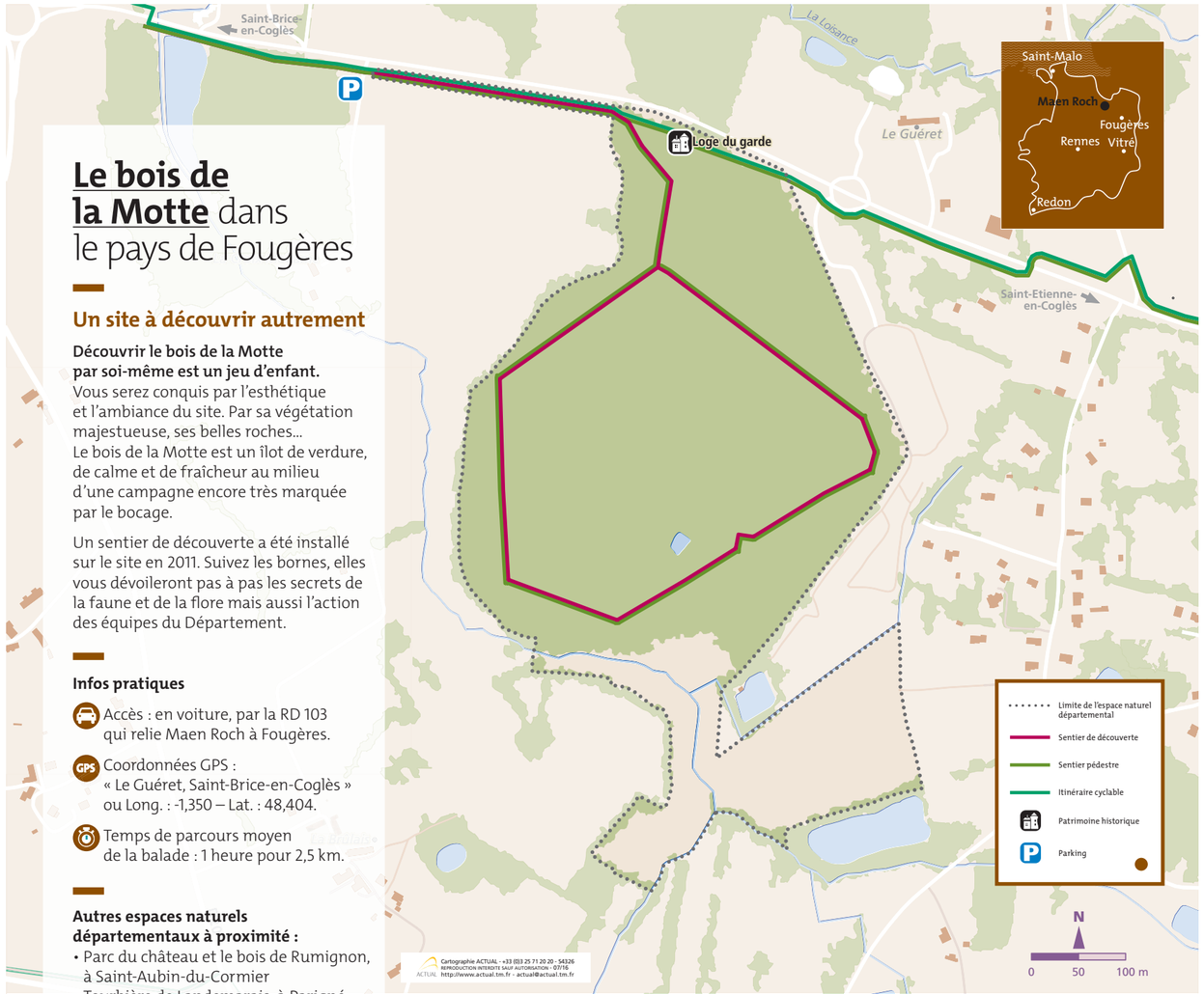

Soyez vigilants ! Restez sur les sentiers balisés pour respecter la faune et la flore. N'oubliez pas de repartir avec vos déchets. Ne cueillez pas de fleurs, certaines sont protégées.

CONTACTS

- Agence départementale du pays de Fougères : **02 99 02 46 00**
- Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine : **02 99 78 47 47 – www.bretagne35.com**
- Office de tourisme Destination Fougères : **02 99 94 12 20**

Ensemble, préservons la nature

Le Département d'Ille-et-Vilaine a acquis le bois de la Motte en 1990. Le site a été aménagé pour permettre au public d'en apprécier la tranquillité, tout en préservant ses richesses écologiques.

Parfois, les agents du Département abattent des arbres. N'en soyez pas choqué : cette intervention permet de rajeunir le peuplement. Elle améliore la biodiversité du boisement et favorise sa régénération naturelle. La forêt vivra plus longtemps.

Découvrez les plaquettes des autres espaces naturels du Département.
Chaque milieu naturel a sa couleur.

- Boisement et bocage
- Estuaire
- Étang
- Île et pointe rocheuse
- Dunes
- Parc et arboretum
- Patrimoine
- Zone humide
- Landes
- Site géologique

Le saviez-vous ?

L'Ille-et-Vilaine recèle un patrimoine naturel d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles. Zones humides, tourbières, landes, vallées, falaises, boisements… Il existe aujourd'hui une soixantaine d'espaces naturels départementaux protégés par le Département et ouverts au public. Préserver, valoriser ces sites particulièrement sensibles et permettre au public d'en découvrir les richesses font partie des priorités du Département d'Ille-et-Vilaine.

Pour plus d'informations, demandez la carte des espaces naturels départementaux : environnement@ille-et-vilaine.fr

Crédits photos : Emmanuel Berthier et Stéphanie Bazylak – Novembre 2021 – D-FDT-0320-003
Studio graphique du Département d'Ille-et-Vilaine – COM-ENV21

Édition 2021

Département d'Ille-et-Vilaine
Direction éco-développement
Service patrimoine naturel
1, avenue de la préfecture – 35042 Rennes CEDEX
Tél. : 02 99 02 36 86
E-mail : environnement@ille-et-vilaine.fr
www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

www.ille-et-vilaine.fr

Suivez-nous sur

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Découvrez Le bois de la Motte

MAEN ROCH

Ille-et-Vilaine, **la vie à taille humaine**

UN ESPACE NATUREL DÉPARTEMENTAL OUVERT AU PUBLIC

Le bois de la Motte **des hêtres et des houx**

Entre Maen Roch et Fougères, un massif vert borde la route départementale 103. C'est le bois de la Motte.

Ce massif boisé de hêtres est traversé par de nombreuses allées forestières. De forme régulière et ramassée, il se distingue par des affleurements rocheux de granite, la pierre locale par excellence.

Un sentier de découverte y a été aménagé pour permettre aux promeneurs d'en apprécier toutes les richesses, en protégeant les zones sensibles.

Bonne balade !

Une ancienne motte féodale

D'où vient l'appellation de Saint-Brice-en-Coglès* ? Du nom de l'évêque de Tours, associé au breton « coglez » qui signifie nord. Et le bois de la Motte ? Comme le château édifié sur ses terres, il tient son origine d'une ancienne motte féodale construite à proximité, au bord de la rivière Loisance. Au Moyen Âge, la motte désignait une construction défensive, bâtie au sommet d'un monticule de terre. L'ancêtre du château fort...

L'artisanat du bois

Maen Roch était jadis un petit centre économique et artisanal, animé par des sabotiers, des bûcherons et des scieurs. On y travaillait la principale ressource locale, le bois.

95 % de hêtre

Le hêtre est l'essence majoritaire du bois de la Motte. L'arbre apprécie son sol profond et acide, issu de la décomposition du granite.

*En 2017, Saint-Brice-en-Coglès et Saint-Etienne-en-Coglès se sont rapprochés pour créer une commune nouvelle « Maen-Roch ». En Gallo, cela signifie « La ronde des pierres ».

Les espèces que vous pourriez croiser lors de votre balade

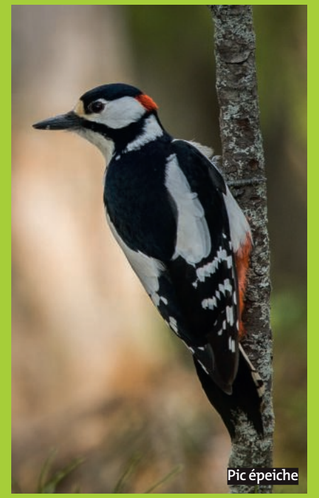
Pic épeiche

Écureuil roux

Hêtre

En promenade dans les bois, vous reconnaîtrez la silhouette des hêtres, de quelques pins mais également le feuillage des charmes.

À leurs pieds s'épanouissent les arbustes, le houx en tête avec le noisetier et le myrtillier.

La flore des sous-bois est typique d'une futaie de hêtres. Ces petites plantes portent de drôles de noms : l'oxalis petite oseille, la mélique à une fleur, le lamier jaune, l'aspérule odorante, la canche cespiteuse...

Le bois de la Motte abrite une faune riche dont des chevreuils et des chauves-souris. Tendez l'oreille pour saisir le chant du roitelet triple-bandeau, du grimpereau des jardins, de la fauvette à tête noire ou de la sittelle torchepot.

Le bois a poussé sur un chaos granitique, les nombreuses boules de pierre qui affleurent en sont la preuve. Elles ont certainement été exploitées par le passé. Vous en trouverez de toutes les tailles.

Attention, certaines espèces sont protégées !

Le pic épeiche et le pic mar aiment creuser dans le tronc des vieux hêtres pour y faire leur nid.

Découvrez autrement les espaces naturels départementaux

Jeu de piste en famille, découverte des champignons, des oiseaux ou de la faune sauvage... Toute l'année, le Département vous invite à participer aux animations.

Le programme de ces animations est disponible sur www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

Le site est d'une grande valeur écologique. Merci de le préserver.